ANARCHOSYNDICALISME !

2 EUROS N°111 /// MARS - AVRIL 2009 /// ISSN 1240 /// CCPAP 0911 G 89086

UN PARFUM DE FIN DE REGNE



CRISE SOCIETALE :
COMMENT FINISSENT LES TYRANNIES ?_ ICI & LÀ-BAS : GUYANE, MARTINIQUE,GUADELOUPE_

EXPLOITATION :
MAISONS DE RETRAITE, LE SCANDALE CONTINUE_ REFORME DE LA CONVENTION COLLECTIVE 66 : QUELS SONT LES ENJEUX ? _ DUR, LA GRÈVE DANS LE PRIVÉ_

FLICAGE :
ADIEU EDVIGE, BONJOUR EDVIRSP !__

SOLIDARITE INTERNATIONALE :
GRÉCE : VERS UN MOUVEMENT EN PROFONDEUR_ EN FRANCE IL EMPRISONNE, EN RUSSIE IL ASSASSINE_

IDEES :
ETAT ET SOCIETE_ L'INSTRUCTION C'EST COMME LA LIBERTE, ELLE NE SE DONNE PAS, ELLE SE PREND_

ET AUSSI :
LUIS ANDRES EDO_ CENETISTEMENT VOTRE_ TRAFFIC D'ENFANTS AUX USA_

C.N.T - A.I.T RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

Anarchosyndicalisme !
7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEMENT UN AN

Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien : 20 euros ou plus

Libellez les chèques à :

CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR :

Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement.

Si ce numéro est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard.

Si votre abonnement est à jour, ne tenez pas compte des prospectus de relance qui peuvent être inserrés automatiquement dans le journal.

Anarchosyndicalisme ! est adressé gratuitement sur demande aux prisonniers.

POUR DIFFUSER *ANARCHOSYNDICALISME !* AUTOUR DE VOUS

Vous pouvez recevoir plusieurs exemplaires pour les diffuser. Prenez contact avec le journal pour les modalités pratiques.

Les articles et des infos en ligne sur les sites /
http://cnt-ait-toulouse.fr
http://cnt-ait.info
(CNT-AIT de Paris-Nord)
http://cnt.ait.caen.free.fr/
(avec forum)

Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par des militants, salariés ou chômeurs.

Directeur : J. Pastor

FIN DE REGNE

Cinq mois après la très médiatique chute de la banque Lhemann Brothers et la vaste escroquerie qui s'en est suivie, c'est-à-dire le racket organisé contre les populations pour renflouer les caisses des financiers à coups de milliers de milliards ; cinq mois après les premières vagues de destructions massives d'emploi consécutives à ces escroqueries boursières majeures ; cinq mois après que les gouvernements de tous les pays aient commencé à nous seriner à demi-mot que, pour nous, les perspectives ne sont que "de la sueur et des larmes" ; cinq mois donc après tout ça, les directions syndicales ont appellé - enfin, auront pensé certains - à faire quelque chose : une "journée de mobilisation" le 29 janvier 2009. Elles ont annoncé une autre "grande journée" pour le 19 mars...

On pourrait épiloguer longuement sur le fond de l'appel unitaire pondu par les chefs syndicaux. En écrivant que les "seules lois du marché ne peuvent régler tous les problèmes" ils font comme si ce n'étaient pas ces lois qui les créent, justement, les problèmes ! Mais s'appesantir sur ces gesticulations bureaucratiques aussi tardives qu'ineptes est inutile, cela, même si nous savons qu'il reste encore des personnes sensibles à leurs discours (même s'il y en a de moins en moins) et que beacoup n'auront retenu qu'une seule chose : *"Le 29 janvier (ou le 19 mars), c'est important"* et cela parce qu'on est *"tous ensemble"*...

Nous, nous affirmons que quels que soient les "résultats" de ces journées, de ces "mobilisations" (dont les mobilisateurs espèrent bien qu'elles ne meneront à rien d'essentiel), il est indispensable, surtout et avant tout, que les luttes apparues depuis quelques mois de façon autonome (débrayages sauvages à Airbus, mouvements de lycéens, autoréductions ici ou là, résistances de salariés...) s'amplifient. Face à l'unité politico-syndicale qui englobe jusqu'aux patrons (comme à Albi ou en Guyane) et pour laquelle l'objectif réel est de préparer le terrain électoral, ce qu'il nous faut construire,c'est la solidarité des luttes autonomes de classe.

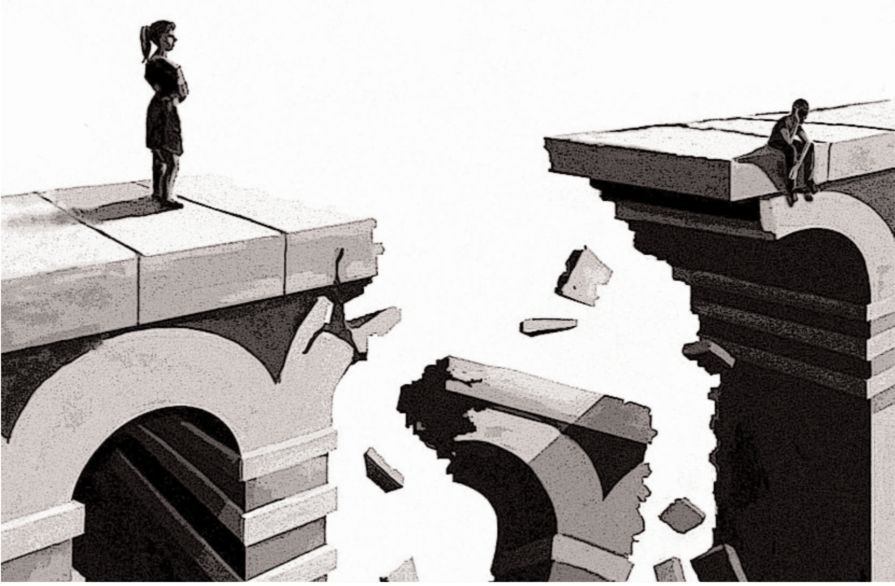
Dans une ambiance qui commence à sentir la "fin de règne", les privilèges éhontés des puissants, leurs escroqueries boursières tout comme leurs spéculations sur les aliments de base (riz, maïs,…) entraînent des conséquences effroyables pour la planète et pour les populations. Les pollutions, disparitions d'espèces, famines, épidémies... qu'ils provoquent constituent autant de véritables crimes contre l'humanité.

Quand un système est aussi criminel, c'est à la population de s'organiser pour reprendre en main les moyens nécessaires à la construction d'une société nouvelle.



Il est temps de balayer l'exploitation capitaliste, l'oppression étatique et leur insupportable discours.

COMMENT FINISSENT LES TYRANNIES ?



Ce que nous apprend l'histoire c'est que s'il ne choisit jamais de vivre dans un contexte de bouleversement sociétal, l'individu choisit toujours ce qu'il va y faire ou ne pas faire. Par le passé, l'humanité a déjà du faire face à des épisodes de crise majeure. Chaque fois, ils ont permis l'émergence d'institutions nouvelles et parfois totalement inattendues. Dans un moment fondamentalement ouvert qui est celui que crée la mort des anciennes institutions (n'oublions pas que le monde a surgi du chaos...), tout est possible, le meilleur comme le pire ; et au final, tout cela résulte largement de notre action… ou de notre inaction. N'oublions pas, nous qui souhaitons une action collective dans une finalité émancipatrice, que cette émancipation n'est jamais que la somme des actes de liberté posés par chacun, alors qu'à l'inverse, le totalitarisme n'est que l'addition de nos lâchetés.

Or, l'individu n'est libre que s'il a pris conscience des ses responsabilités, et pour cela, il doit d'abord faire "le deuil du pouvoir", c'est-à-dire le deuil d'une forme de domination dont la force de coercition serait légitimée par des capacités (le plus souvent supposées) de protection.

Le propre de la crise financière, économique et sociale qui se déroule sous nos yeux est qu'elle révèle à un nombre de plus en plus important de gens l'incapacité croissante des institutions à faire face aux besoins des populations. Les raisons objectives de cette incapacité sont connues : il s'agit de l'accroissement de l'endettement des Etats qui pourrait entériner leur insolvabilité. Mais la faillite du système n'est accomplie que si on parvient à signifier massivement, dans les mots et dans les actes, que toute confiance en lui est perdue. C'est un travail à rebours de celui qu'a produit antérieurement l'imaginaire collectif pour justifier le fonctionnement de la société jusqu'à présent qui doit désormais se produire, c'est un véritable "travail de deuil", dont l'aboutissement doit être la signification de la mort du pouvoir actuel. Ce processus peut couvrir une longue période, si c'est nécessaire à la maturation des esprits. Maturation qui n'est autre que le résultat de l'affrontement entre deux sentiments : celui de rester en demande et celui de passer à l'action. Cet affrontement entre le désir de repos et la nécessité de l'activité politique nous explique l'ambivalence du comportement social qui peut, à ce titre, dérouter ou décourager les plus impatients. Ainsi, ce 18 février, il y avait 17 millions d'auditeurs pour le discours présidentiel, lors même que le chef de l'Etat baisse dans les sondages et que ses apparitions en public deviennent pratiquement impossibles. Le 19 mars prochain sera la journée de syndicats c'est-à-dire des institutions qui participent à l'infantilisation de ceux qui ne sont encore que des sujets… Pourtant la première de ces deux dates a eu un effet inverse à celui escompté, car elle a largement contribué à déconsidérer le discours politicien et la deuxième date risque de constituer pour les dirigeants syndicaux une victoire aussi embarrassante que celle du 29 janvier.

C'est le constat massif de la dissonance entre la morale affichée du pouvoir et les affaires de vols, escroqueries, corruptions, forfaitures, trahisons et crimes perpétrés dans les cercles dirigeants qui fera certainement la différence : Le capitalisme est comme le vent pour le navigateur, il en entend d'autant mieux la critique qu'il lui devient défavorable. Ce n'est pas pour rien que les directions syndicales jouent la montre à raison d'une journée de grève alternant avec une journée de négociation, ce n'est pas pour rien que les politiciens tentent de gagner du temps : il s'agit pour eux d'estomper les dispositions d'esprits devenus défavorables au pouvoir. Ce gain de temps est censé entretenir l'illusion pour que les individus ne prennent pas la parole, restent en demande, restent des enfants*[1].

REAPPROPRIATION DE L'IMAGINAIRE COLLECTIF

Ce n'est que quand une fraction conséquente de la population non seulement aura fait le deuil du pouvoir mais lui aura clairement signifié son acte de décès que démarrera pleinement la phase constructive. Dans les révolutions anglaise et française, en 1649 et en 1793, ce dénouement a été symbolisé par le procès du roi. C'est principalement une démarche quasi-psychanaly-

tique où il s'agit de "tuer le père" devenu un tyran que l'on jette, à l'instar des romains qui situaient leur roche Tarpéienne prés du Capitole. Cette mort, symbolique ou non, notifie pour l'individu le passage de l'enfance à la responsabilité et lui permet d'envisager sa liberté. Pour les populations le temps de la demande cède alors le pas a celui du faire.

Bien sûr cette liberté n'a de concrétisation que si on a les moyens de la vivre. Mais contrairement aux écoles marxistes et économistes qui subordonnent la révolution à la réappropriation des moyens matériels, les anarchistes subordonnent cette réappropriation matérielle à la révolution, c'est-à-dire à une représentation collective et autonome de la société : l'individu ne peut vivre libre que dans une société qui s'organise librement et une société ne peut s'organiser librement qu'avec des individus libres.

Cette organisation d'individus affranchis, on en trouve déjà l'ébauche dans l'émergence de multiples comités et collectifs, dans lesquels la parole se libère et les actes se posent. Dans tous les pays cette auto-organisation doit fleurir et libérer des capacités aussi diverses que surprenantes. Bien sûr les médias n'en parleront pas ou en parleront mal. Mais peu importe que la chose demeure plus ou moins cachée, l'essentiel c'est la satisfaction intérieure que chacun éprouve en participant à ces mouvements et où il puise sa force morale.

Cette multitude de forums qui se coordonneront peu à peu, libérés des influences infantilisantes des politiciens et syndicalistes, remplira sa fonction de creuset commun. Alors, le simulacre de convergence qui nous est proposé jusqu'ici et qui n'est en réalité qu'une juxtaposition absurde de revendications corporatistes portées par des organisations dont l'objectif est d'empêcher toute union sur l'essentiel, ce catalogue à la Prévert que constitue une manifestation interprofessionnelle, laissera la place à la véritable convergence : Celle qui consiste à refonder de nouvelles bases pour une nouvelle société. Cette crise n'est pas la nôtre, non, mais ce monde est à tous !

M.

_1.- Dans la Rome antique, le mot "infans" désignait l'enfant qui ne savait pas encore parler (pour ceux qui voudraient réviser leur latin, l'enfant qui parlait, c'était "puer").



GUYANE - GUADELOUPE - MARTINIQUE

Ici et là-bas

L'état de misère que connaît l'écrasante majorité de la population antillaise est une démonstration supplémentaire de la réalité que nous subissons tous.

C'est pourquoi chacun reconnaît dans les motifs de la grève et du mouvement qui l'accompagne des causes qui lui sont familières. L'exploitation subie partout sur la planète a la même origine : le capitalisme et son bras armé, l'Etat. Aux Antilles, l'Etat, au nom du peuple français, agit depuis toujours avec le plus grand cynisme. Ainsi, lorsqu'il fut contraint d'affranchir les esclaves, il alloua de fortes indemnisations. Pas aux esclaves libérés. A leurs anciens maîtres, pour les dédommager du "manque à gagner" que constituait pour eux cette perte de chair humaine ! C'est comme si les nazis avaient été indemnisés à la fermeture des camps de concentration ! Depuis, 95% de l'économie est détenue par les descendants des anciens esclavagistes, toujours protégés et engraissés par ce même État.

En 2009, l'indifférence de l'Etat aux problèmes des populations est toujours aussi marquée. Les évènements de Guyane (novembre 2008) ont été pratiquement passés sous silence en métropole (et cela, alors même qu'ils étaient interclassistes). Ceux de Guadeloupe ou de Martinique n'ont été relayés qu'après plusieurs semaines de lutte. Nombreuses ont été les personnes qui ont fait remarquer que le mari de la chanteuse, toujours prompt à se "rendre sur des lieux" où il ne se passe rien, a soigneusement évité de se rendre là où il se passait quelque chose. Ni courageux ni encore moins téméraire il attend, dit-il, que ça se calme pour aller s'y promener. Belle illustration de la stratégie choisie par l'Etat, les patrons et de leurs alliés : celle du mépris et du pourrissement, avec, en réserve une dose de répression si besoin est.

Faut-il, dans ces conditions, s'étonner de la nouvelle manœuvre dilatoire dont se sont rendus coupables partis et syndicats ? Le P.S. déclare "craindre" que la situation déborde en métropole, alors qu'il faudrait que la protestation se généralise. La C.G.T. (dont les militants sont impliqués là-bas manifestement contre l'avis des têtes dirigeantes d'ici) ne proteste que du bout des lèvres et ne trouve pas mieux à faire, plusieurs semaines après le début de la lutte, que d'organiser petitement une manifestation plan-plan, comme si ce qui se passait là-bas était tout à fait exotique et n'avait à voir que de très, très loin avec ce qui se passe ici. Or, c'est directement le même Etat et le même patronat qui sont aux responsables des situations ici comme là-bas. Aussi, une bonne pression ici aurait eu des conséquences directes là-bas… et ici aussi d'ailleurs. Mais, c'est exactement ce dont ne veulent surtout pas les organisations syndicales et politiques qui auraient les moyens d'exprimer la solidarité en acte, en déclenchant par exemple une grève nationale. Pourtant, nous aurions tous tant à gagner à soutenir les mouvements qui se passent Outre-mer, et tant à apprendre de la façon dont ils se mènent.

MAISONS DE RETRAITE, LE SCANDALE CONTINUE

Malgré la crise, certains secteurs tournent à plein régime. Avec 700 000 pensionnaires dans toute la France, les maisons de retraite font partie des industries les plus juteuses*1. Comme dans toutes les entreprises, le bénéfice est fonction de la façon de gérer : plus on serre sur la qualité (repas, hygiène), plus on réduit le personnel, plus ça rapporte. C'est la logique du profit.

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ DÉBORDÉ

A entendre les patrons du secteur, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ils n'ont rien à se reprocher. Tout au plus concèdent-ils qu'une petite amélioration serait utile ici ou là… La situation est bien entendu différente d'un établissement à l'autre, mais elle est rarement aussi idyllique qu'on voudrait nous le faire croire ! Ainsi, pas plus tard que l'an dernier, quelques jours à peine après l'ouverture du "numéro de téléphone national pour les victimes de maltraitance en maison de retraite"*2, les responsables du Ministère de la santé s'écriaient : *"On est débordé, c'est vraiment plus que ce que l'on avait imaginé !"**3. La surprise ministérielle n'étonnera que ceux qui ne connaissent pas ce milieu ou règne la loi du silence*4.

LA CNT-AIT POURSUIVIE

Il y a deux ans, dans des maisons de retraite de Toulouse, un groupe de salariées qui avait bien compris que la qualité de vie des résidents découle directement des conditions de travail du personnel de service et de soins, un groupe de salariées donc qui souffrait moralement de ne pouvoir accorder à chaque personne âgée toute l'attention humainement souhaitable, avait, par voie de tract, réclamé le renforcement des équipes. Les salariées demandaient aussi la fin des primes à géométrie variable (et le treizième mois pour toutes), la fin des pressions, la réintégration des salariées licenciées… Bref, des revendications syndicales aussi basiques que courantes dans toute entreprise… qui ont déclenché une réaction disproportionnée du patron avec dépôt de plainte pour diffamation ! Comme si on voulait les faire taire… La CNT-AIT, venue en soutien de ces salariées, est également poursuivie. Comme si on voulait nous faire taire… C'est mal nous connaître ! Nous prenons toujours soin de vérifier ce que nous disons*5. Nous saurons donner à ce procès tout le retentissement qu'il mérite. Nous sommes certains que la population toulousaine sera très intéressée par la découverte des détails de ce qui se passe dans les maisons de retraite !

DES SALARIÉES MENACÉES

Voici un exemple de pression aussi inadmissible qu'infondée, survenue il y a quelques semaines, justement dans une des maisons de retraite qui nous poursuit, et qui démontre comment sont traités les personnels. Un exemple qui, par le ridicule des accusations et leurs conséquences lourdes sur deux salariées mérite à lui seul d'être porté sur la place publique.



Le 17 décembre 2008 donc, deux salariées, de celles qui avaient osé se prononcer pour le renforcement des équipes de soin et d'entretien auprès des résidents, reçoivent chacune une lettre recommandée. Le texte est une exécution en bonne et due forme : *"Nous avons le regret de vous informer que nous envisageons de procéder à votre licenciement"*. Avec, pour finir, un gros coup de massue sur la tête : *"compte tenu de la gravité des agissements qui vous sont reprochés, nous vous notifions par la présente lettre, une mise à pied conservatoire immédiate, jusqu'à la décision définitive qui découlera de l'entretien"*.

Aussitôt les rumeurs de maltraitance les plus folles (lancées par qui ?) courent dans la résidence. Une collègue appelle pour leur dire qu'elles vont être virées et même poursuivies au pénal*6… la situation est grave. Les deux salariées se demandent bien qu'est-ce qu'on peut leur reprocher. Elles sont très engagées dans leur métier, très proches des personnes âgées. Elles "repassent" dans leur tête tout ce qu'elles ont fait depuis des mois. Elles ne trouvent rien. N'empêche que, pendant toute une semaine, devant des accusations aussi lourdes, elles se rongent le sang. En attendant, pour décembre, elles n'ont qu'un demi-salaire. Ce qui veut dire, quand on est payé autour du smig, qu'une fois le loyer réglé, celle des deux qui vit seule n'aura même pas de quoi manger. Bonnes fêtes quand même !

LE COUP DE LA GUIRLANDE ROUGE

L'entretien est fixé au 30 décembre 2008. L'employeur est représenté en force : le directeur de la résidence (Monsieur J.D.), l'adjointe au Directeur des ressources humaines de la chaîne (Mme B), le médecin coordonnateur (Dr B). Et là, après des considérations fumeuses sur un bip soi-disant tombé d'un lit une nuit (mais qui a tout de même servi pendant cette même nuit) la "grosse voix" de l'une des employées (ça ne s'invente pas !), le "caractère" (supposé autoritaire) de l'autre, elles apprennent, enfin, quel est le

"crime" qui leur est reproché, quel est le seul élément matériel du dossier, ce qui justifie une menace de licenciement et une suspension de salaire : avoir éteint, en pleine nuit, *"contrairement à la volonté de la résidente"* une guirlande clignotante rouge extrêmement agressive !

Pour souligner l'inanité de l'accusation ajoutons qu'une des accusées déclare bien avoir éteint la guirlande mais qu'elle a, en même temps,, allumé la lumière de la salle de bain et laissé la porte entr'ouverte pour que la résidente ne soit pas dans l'obscurité.

Fin de l'entretien.

Les deux salariées apprennent qu'elles auront la réponse "dans quelques jours". Elles restent mises à pied, et donc toujours sans un centime de revenu. Que ce soit la veille du réveillon ne gêne manifestement pas l'employeur. Il a tout son temps, lui.

DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES POUR LES SALARIÉES

Elles, elles "craquent" : après l'angoisse de l'attente, l'angoisse de ne pas pouvoir faire face aux remboursements de prêts au mois de décembre. La peur de l'huissier. Les "négociations" le couteau sous la gorge avec la banque (et les frais avec). L'impossibilité d'offrir un noël correct, faute d'argent, au petit pour l'une. Les "fêtes" passées seule, sans ressource, pour l'autre. Le sentiment de s'être dévouées depuis toujours aux personnes âgées et d'être méprisées, humiliées par des accusations aussi débiles. Le regard des collègues (qui n'ont que les rumeurs mal intentionnées, les deux salariées ne pouvant mettre les pieds dans l'entreprise pour se défendre)… ça fait vraiment beaucoup. Il y a effectivement de quoi craquer.

LE PATRON BAISSE PAVILLON

Ce n'est que le 6 janvier que les accusées reçoivent, il était temps, une lettre.

Pour l'une, après deux pages de baratin, le patron est bien obligé de constater qu'il n'a rien à reprocher et qu'il *"renonce à la procédure de licenciement engagée"*. Son salaire de décembre lui sera totalement payé (avec retard). Elle doit reprendre immédiatement le travail.

Pour l'autre, plus isolée (est-ce un hasard ?), après un courrier tout aussi vide, c'est la sanction financière déguisée, avec perte de la prime pour travail de nuit (du fait du passage obligé au travail de jour) et éventuellement réduction des horaires.

Bref, cette femme sans autre ressource verrait son salaire largement amputé, ce qui, compte tenu de ses charges, ne lui laisserait pas de quoi vivre. Elle est effondrée.

Heureusement, depuis le début de l'affaire, elle et sa collègue sont discrètement mais solidement soutenues. Nous lisons donc le courrier avec elles : il serait à rire si ce n'était dramatique. Tout d'abord "son" courrier est largement un "copier / coller" du courrier reçu par sa collègue. Or, elles n'ont pas fait les mêmes choses, pas dit les mêmes choses. Ainsi, nous relevons une accusation mensongère à son encontre : on lui reproche explicitement d'avoir éteint la fameuse guirlande clignotante alors que c'est sa collègue qui l'a éteinte. Et, ce n'est pas, pour rester poli, la seule "distorsion" de la réalité. Mais ça n'a pas l'air de perturber beaucoup l'employeur. Il ne se gêne même pas pour donner une liste des présents incompléte !



Devant ce galimatias, forte de son bon droit, elle refuse la "proposition" de réduire son salaire et demande à être réintégrée purement et simplement. Bien obligée, du fait de la vacuité abyssale du dossier, la direction baisse pavillon. Elle est normalement réintégrée*[7]. La procédure est abandonnée. Elle perçoit son mois de décembre complet avec retard.

UNE DÉMONSTRATION

Résumons : évoquant de soi-disant "agissements" (le mot n'est pas neutre), l'employeur se permet de menacer deux salariées de licenciement. Il les met à pied : il leur coupe de moitié leur salaire en pleine période des fêtes (est-ce un hasard ?). Il les garde, toujours sous la menace de sanctions, une vingtaine de jours pour l'une, pratiquement un mois pour l'autre avant de reconnaître leur innocence pourtant flagrante (pourquoi un tel délai ?). Les conséquences financières et médicales sont désastreuses pour les salariées (les deux tombent en dépression grave). Tout cela, sans aucune raison !

Et ce n'est qu'un cas parmi tant d'autres… qui démontre, à la fois, comment ça se passe en réalité dans les maisons de retraite et comment, en restant unis, on peut faire fléchir l'employeur. Qu'on se le dise !

F.

_1.- Au moins tant que les résidents ont les deux ou trois dizaines de milliers d'euros qu'il leur faut au minimum par an pour être "accueillis"… ou que leurs enfants peuvent cracher au bassinet. _2.- Qu'il soit nécessaire d'ouvrir un numéro national sur les maltraitances en maison de retraite permet de mesurer l'ampleur du problème. _3.- Citation extraite de "Aujourd'hui en France" du 25 février 2008. _4.- Voir dans Anarchosyndicalisme ! n° 110 : "Maisons de retraite, la maltraitance est institutionnelle".. _5.- Ainsi, la réunion publique que nous avions organisée sur le problème en général des maisons de retraite a donné lieu à un véritable florilège de témoignages de professionnels mais aussi des familles présentes… _6.- Apparemment, la menace (ou le dépôt) de plainte, les procédures abusives de licenciement sont, pour certains, du ressort de la gestion du personnel… _7.- Après son congé de maladie.

RÉFORME DE LA CONVENTION COLLECTIVE 66 :

Quels sont les véritables enjeux ?

Depuis quelques mois, les syndicats patronaux du secteur social repassent à l'attaque sur la réforme de la convention collective de 1966. Notons que cette volonté patronale ne correspond à aucune demande (officielle du moins) des pouvoirs publics, qui sont pourtant les financeurs et décideurs. Une telle initiative pourrait surprendre. En réalité, cela prouve simplement la proximité idéologique entre les patrons (fussent-ils du secteur social) et les décideurs politiques. En effet, la logique globale de la proposition patronale est en parfaite cohérence avec l'évolution du travail social, elle même en lien direct avec l'évolution économique et sociale du capitalisme. Deux grands axes émergent du projet patronal :

D'une part, réduire le coût global de l'action sociale, par la réduction du coût de la masse salariale (diminution du poids de l'ancienneté dans l'évolution des salaires, économie sur les primes de départ à la retraite, de licenciement, ...). Par ailleurs, cette logique est déjà à l'œuvre par la tendance aux fusions ou absorptions entre associations du secteur, permettant ainsi des économies d'échelles. Ce phénomène de concentration prouve, au besoin, que si le secteur social ne crée pas de plus-value, il est tout de même géré selon les normes capitalistes : la dégradation des conditions de travail pour réduire les coûts de fonctionnement. Dans la même veine, la flexibilité comme mode de gestion de la main-d'œuvre fait partie des propositions patronales.

D'autre part, on observe dans la proposition la fin du cadre national des salaires. En effet, il est proposé de favoriser les accords d'entreprises, et surtout, d'instaurer une part variable du salaire : une part collective, liée au résultat en rapport aux plans pluriannuels d'objectifs, ainsi qu'une part variable individuelle, en fonction des résultats du salarié. Il ne s'agit ni plus ni moins que de l'instauration du salaire au mérite. Quel est le mérite en cause ? C'est là le nœud du problème. On sait que les financements par les pouvoirs publics sont de plus en plus soumis à la réalisation d'objectifs précis ; et que ces objectifs sont souvent soit irréalisables, soit carrément contraire à toute éthique. En matière d'insertion, alors que le système capitaliste produit un fort taux de chômage structurel et instaure la précarité comme mode général du salariat, on exige du travailleur social qu'il fasse comprendre aux "exclus" qu'ils sont seuls responsables de leur situation. Il ne s'agit donc pas tant d'aider les gens à améliorer une situation difficile que de les dresser à endosser la responsabilité de leur misère, et accepter des emplois précaires dans des conditions indignes. En matière de prévention de la délinquance, quels objectifs seront valorisés ? Le fait de favoriser la répression des jeunes dits "délinquants", souvent paumés au sein d'une société morbide et sans avenir enthousiasmant, en pratiquant la délation auprès des pouvoirs publics ? Leur proposer comme seule perspective d'accepter ces mêmes emplois précaires, sous-payés, indignes ? Leur apprendre à courber l'échine ? "Cette année, tu as remis tant de personnes sur les rails de l'exploitation salariale, tu as bien travaillé, voilà ta prime." Cela pourrait devenir notre lot commun. On le voit bien, le principal enjeu de la part variable du salaire proposée par le patronat du social est de favoriser la docilité des travailleurs sociaux, de les rendre complices des nouvelles modalités de gestion du bétail humain : traitement du chômage (ou plutôt des chômeurs), traitement de la délinquance (ou plutôt des jeunes en galère)...

Il est flagrant que le projet de réforme patronal de la Convention Collective Nationale 66 fait partie d'un tout cohérent, en lien avec l'évolution du capitalisme. La situation devient de plus en plus difficile pour de plus en plus de monde. Nos dirigeants (patrons et politiques) multiplient les injonctions à travailler plus, à se serrer la ceinture, à être obéissant. Ce qui ne manque pas de susciter une colère grandissante parmi les exploités et les opprimés ; du coup, l'appareil répressif et coercitif se renforce afin de maintenir l'ordre. On voit bien le rôle que les décideurs veulent faire jouer aux travailleurs sociaux dans ce sinistre spectacle : celui d'agents au service de l'idéologie dominante, œuvrant au formatage de la population et à la délation des déviants potentiels (c'est-à-dire toutes les classes populaires, dans la droite ligne de l'adage "classe laborieuse = classe dangereuse").

Aujourd'hui, nombreux sont les travailleurs sociaux qui ne comprennent plus le sens du travail qu'on leur fait faire, beaucoup d'entre-eux vivent dans un état de mal-être permanent ; la tendance à analyser cette situation comme étant strictement personnelle est fréquente. C'est pourquoi il importe d'analyser le rôle du travail social dans la société capitaliste, afin de donner un sens politique au malaise vécu. Passer du mal-être individuel subi à la volonté revendicative et collective, à la lutte politique, voilà l'enjeu. Il apparaît que l'éthique basée sur le respect et la dignité des personnes, l'accompagnement à l'autonomie et à l'épanouissement (qui reste, malgré tout, partagée par bon nombre d'entre-nous), entre généralement en contradiction avec les injonctions inhérentes au système capitaliste, fondé sur l'exploitation, l'oppression, la marchandisation généralisée, la réification des êtres vivants... C'est une évidence que nous subissons au quotidien, ainsi des amis ont pour slogans : "Un travailleur social qui ne lutte pas est un capitaliste qui a mauvaise conscience!". A méditer !

Travailleurs sociaux comme "usagers", nous avons tous intérêt à nous opposer farouchement à un tel projet et à la logique qui l'inspire. Pour ce faire, il nous faut créer des espaces de discussion et d'organisation. Discussion, car ce n'est là qu'une attaque parmi d'autres, et il importe de saisir collectivement la logique globale du processus en cours afin que notre combat ait un sens et se poursuive sur la durée ; et organisation, en dépassant les barrières existantes (travailleurs en formation, travailleurs en poste," usagers", ...), car seul un mouvement puissant, rompant avec l'isolement, sera à même de faire reculer un patronat méprisant et arrogant.

Le combat qui s'engage sur la réforme de la convention collective 66 se doit donc, pour avoir un sens réel, de dépasser la simple revendication du sauvetage de cette convention, pour devenir une lutte générale contre l'oppression, pour l'émancipation de tous. Dépasser également les corporatismes dans lesquels les luttes sont trop souvent enfermées, l'action sociale n'étant qu'une partie d'un tout - la société capitaliste - qui nous impose des conditions d'existences toujours plus insupportables. La lutte doit être globale, fédérons les Assemblées Générales de travailleurs en lutte !

Quelle société voulons-nous ? Là est la question !

Contre l'Etat et le Capital : organisons la riposte !

R. de la CNT-AIT Caen.

LA CASQUETTE

Dans le fast-food où je travaille, ce symbole de la restauration rapide, imprégné d'huile de friture, tombe sur le regard et nous oblige à lever la tête quand on nous parle. Comme si on était "petits" face à l'autre. Quelle que soit la personne qui nous parle, patron ou client, la visière nous abaisse. Elle est là pour ça, pour nous inférioriser. Pour nous enserrer la tête, nous rétracter psychologiquement la cervelle. Elle fait partie de notre "merveilleuse" tenue d'uniforme : tee-shirt au logo de la société, jupe courte même en hiver quand on a froid. Nous sommes réduites au rang d'objets publicitaires interchangeables.

L'hygiène, c'est le prétexte de la casquette. Mais nos supérieurs ne la portent pas, eux, qui prennent un malin plaisir à nous y obliger. En Auvergne, dans notre chaîne, les salariés l'ont mise à la poubelle (sans problème pour l'hygiène !), pourquoi ne pas faire pareil en Midi-Pyrénées ? Ici, nous avons déjà fait reculer les gérants sur les heures supplémentaires, nous pouvons bien les faire reculer sur cette tenue humiliante. Alors, les collègues, on essaye ?

Myriam.

DUR DUR LA GREVE DANS LE PRIVE

Je travaille depuis 2 ans en CDI dans un magasin du centre ville, bonne ambiance, équipe sympa et dynamique, responsables corrects et plutôt conciliants, bref d'assez bonnes conditions de travail (enfin, meilleures qu'ailleurs, comme on dit) donc, deux ans et jamais de mécontentement, pas de revendication quelconque et encore moins de grève. Juste quelques chuchotements concernant les salaires (gagner à peine 1000 euros par mois quand on paye un loyer de quasi 600, c'est dur !) ou les heures supplémentaires majorées, oui, comme le dit la loi, mais jamais payées, juste récupérées…

La crise ? On n'en parle pas. Les objectifs grimpent, le magasin doit marcher coûte que coûte. Les manifs qui passent devant le magasin ? Pfff. Cela fait tomber le chiffre. Le monde, qui va mal ? Cela tombe bien : notre magasin offre du réconfort, du bien être… Bref les affaires tournent.

Mais si nous enlevons les œillères, les licenciements près de nous qui vont bon train, comme à la FNAC, la cherté de la vie, les difficultés pour élever nos enfants, le travail du dimanche et autre… Vraiment moi je commence à me sentir de plus en plus concernée.

Donc à la grande surprise générale je décide de me mettre en grève, et pour le 29 janvier, j'annonce que je ne viendrai pas. Pas possible ! Non ! Ne fais pas cela !

Tu vas te faire mal voir ! Je suis d'accord avec toi mais tu comprends j'attends de l'avancement…

J'entends tous les sons de cloche chez les collègues et je comprends que je serai seule.

Voilà la responsable. Elle me propose de récupérer les heures, de me mettre en RTT.

Non, non j'assume, je ne veux pas être payée et je veux être déclarée en grève.

Et là, c'est la grosse affaire, il me parle alors d'un préavis de 48 heures, me dit que le tract que j'avais amené en salle de repos ne suffit pas… Bon, renseignement pris le préavis de 48 heures, moi je suis pas concernée, c'est pour la fonction publique, pour le reste je faxe la veille au soir l'appel à la grève d'une fédération "officielle" du commerce, c'est plus que suffisant.

Finalement quand le lendemain de la grève, satisfaite d'avoir acté cette liberté, je reprends mon travail, mon responsable, ne me fait aucune remarque, il n'en a d'ailleurs aucun droit. Quant à mes collègues qui n'avaient jamais vu cela, ils n'en reviennent pas que cela se passe ainsi !… Maintenant, s'il y a des licenciements économiques prochains, je ferai peut être partie de la charrette,… peut être pas. Le samedi 31 janvier, nous sommes toutes en débriefing avec le directeur régional et, là, il nous évoque la crise et on nous annonce une augmentation de 3,3 pour cent. Quant au 19 mars, j'ai appris hier que, j'ai été mise d'office de repos sur le planning à cette date (certainement pour éviter de

Adieu Edvige ; Bonjour Edvirsp !

EDVIGE*1 est donc morte avant d'avoir vécu. Elle renaîtra partiellement de ses cendres sous le nom barbare et volontairement imprononçable de EDVIRSP (Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Relative à la Sécurité Publique). Le gouvernement essaye de jauger le niveau de réaction éthique de la population. Il lance un projet inacceptable, puis il fait semblant de revenir en arrière et de prendre en compte les arguments, et après, dans l'indifférence la plus totale, il publie un texte "amélioré" et dans des lots successifs de lois mineures (genre rectifications, diverses mesures), il glisse progressivement des articles qui lui permettent de revenir au projet initial…Le nouveau fichier ne vise ni les données recueillies par la DCRI (Direction centrale du renseignement intérieur qui regroupe l'ancienne DST et une fraction des RG), ni par la DGSE (les services d'espionnage extérieur) ni par la DPSD (le service de protection de la sécurité défense) ni par les différents services du ministère des Finances, ni les fichiers privés. Ceux-là continuent leur existence. EDVIRSP vient "simplement" s'ajouter à eux ! On y trouvera les données personnelles de tout individu, dès 13 ans, convoitant un job sensible (définition au bon vouloir de l'Etat) ou dont l'activité pourrait porter atteinte à la sécurité publique (définition en pleine extension). Bref, toute personne qui ne courbe pas systématiquement l'échine.

Tour d'horizon : Quand et qui collecte mes données perso ?

A chaque appel de votre mobile, vous êtes localisé et ces données sont conservées. Idem pour les badges d'autoroute, d'entreprise, de biométrie dans les lycées, mais aussi quand vous surfez sur Internet, remplissez un formulaire, postulez à un emploi, passez en procédure judiciaire (fichiers STIC et JUDEX), n'arrivez plus à payer vos dettes (FICP), payez vos courses à la caisse du supermarché, êtes filmé par une caméra de vidéosurveillance, ouvrez un compte bancaire (FICOBA). Des milliers d'informations personnelles, voire confidentielles vont alimenter tous ces fichiers.

A quoi servent toutes ces données ?

A l'usage interne de celui qui les recueille (facturation, opération marketing..) et très souvent à des tiers. Ainsi, les caisses d'allocation familiales peuvent échanger vos informations fiscales avec les impôts. Votre employeur ou votre caisse de retraite peut leur communiquer vos revenus… Mais, l'utilisation la plus importante, c'est bien entendu le flicage de la vie de chacun dans son intimité.

Comment éviter d'être fiché ? Quelles précautions prendre ?

Difficile ! En revanche, on peut limiter sa traçabilité en exerçant un droit d'opposition, en refusant de répondre aux questions non obligatoires, en exigeant la non-cession ou non-commercialisation de nos données… quand cela est possible. Enfin et surtout en évitant de donner quelque renseignement que ce soit sur sa vie (et celle des autres) sur des blogs, forums, réseaux… militants ou pas… Ils sont une des meilleures sources d'information de la police.



Puis-je consulter les fichiers me concernant ?

C'est votre droit en principe (droit d'accès). Il suffit de s'adresser au responsable du fichier, … si vous le trouvez (encore faut-il savoir que le fichier existe…). Il doit en principe vous communiquer copie de l'intégralité de vos données. En pratique, vous ne saurez jamais s'il n'a pas gardé certaines données "sous le coude". Les fichiers de police et de gendarmerie, c'est, en principe pareil ! Mais, en plus drôle : il "suffit" de vous adresser à la CNIL et… si elle obtient l'accord du ministère de l'intérieur, vous devrez vous rendre sur place et consulter en présence d'un magistrat votre fiche mais uniquement des informations qui ne mettent pas en cause la sûreté de l'état, la défense et la sécurité publique (en gros, votre nom, prénom, date de naissance, d'éventuelles les infractions routières… pour le reste, nakache). Bref, comme l'écrit sans rire la CNIL "*… la procédure de droit d'accès indirect… en raison de sa complexité juridique et de sa durée n'est pas adaptée…*"*2. En clair, cette procédure est une sinistre plaisanterie.

Cerise sur le gâteau de ce fichage généralisé : les fichiers officiels peuvent être un ramassis de ragots. Le rapport sur STIC*2 relève une quantité impressionnante de données fausses sur les individus, des "zones poubelles" (qui permettent d'ajouter au fichier tout ce qui passe par la tête du flic qui le remplit), des maintiens infondés dans le fichier,… le tout pouvant, et nous citons la CNIL, "*s'avérer fort préjudiciable pour les personnes*". C'est vraiment le moins que l'on puisse dire ! Mais n'attendons pas de la CNIL (sensée nous "protéger") et des autres organismes officiels qu'ils tirent la seule conclusion qui s'impose : la suppression de tous ces fichiers.

Alice

_1.- Sur le fichier Edvige, voir notre n°108
_2.- CNIL, Rapport présenté en séance plénière le 29 janvier 2009; "Conclusions du contrôle du système de traitement des infractions constatées" (STIC), Jean-Marie Cotteret, François Giquel. 32 pages.

GRECE :

VERS UN MOUVEMENT EN PROFONDEUR ?

En décembre dernier, le vent de l'insurrection a éclaté de façon soudaine, massive et sauvage en Grèce. L'assassinat par la police d'un lycéen de 15 ans, Alexis Grigoropoulos, mettait le feu aux poudres. Bien qu'en France les médias oublient maintenant systématiquement d'en parler, ce mouvement a évolué graduellement vers des actes moins violents, plus imaginatifs et plus sociaux. Même si la participation est moindre qu'au coeur de l'explosion, ce mouvement nous semble porteur à la fois d'espérances et de questionnements. Retour donc sur la situation en Grèce*1, avec, à la fois des résumés d'un texte rédigé par des anarchistes grecs (sertis d'un filet noir latéral) et, à titre de dialogue, des commentaires de militants de la CNT-AIT en France.

QUI SONT LES RÉVOLTÉS ? QUE PEUVENT-ILS FAIRE ?

Sociologiquement, si la rébellion est partie des lycéens et des étudiants, elle a également reposé sur d'autres jeunes, chômeurs ou salariés précaires de secteurs aussi divers que l'enseignement, le bâtiment, le tourisme, le spectacle, les transports, et même les médias... dont pas mal "d'immigrés de seconde génération" (principalement et massivement des Albanais), bien qu'il y ait eu d'autres nationalités. Enfin, à tous ces jeunes, il convient d'ajouter des travailleurs âgés, ayant des emplois plus ou moins stables.

Sur un plan plus général, la rébellion a trouvé beaucoup de sympathie dans la population, ou pour le dire mieux, dans la classe ouvrière dans son ensemble. Et cela non seulement parce que c'étaient ses enfants qui se battaient, mais aussi parce qu'elle sentait que c'était une lutte juste. Ainsi, les incendies de banques ont été très populaires (surtout auprès des centaines de milliers de personnes profondément enfoncées dans la dette). Les pillages par contre n'ont pas été acceptés par la population, du moins pas ouvertement. D'une façon générale donc, les couches exploitées ont manifesté beaucoup de sympathie et d'intérêt pour les insurgés, mais sans que cela se traduise par une participation active. Cette carence est encore plus vraie en ce qui concerne les ouvriers d'usine. Il est possible que certains se soient joints aux émeutes, mais globalement, il n'y a pas eu de répercussion significative sur leurs lieux de travail. Par exemple, aucune grève (à une paire d'exception près) n'a eu lieu. L'occupation du bâtiment de la centrale syndicale GSEE, n'a pas débouché du fait des différences de point de vue, sur une démarche de mobilisation ouvrière, bien que des actions de solidarité aient été organisées à la suite de l'agression subie par Constantina Kuneva*2. De plus, les deux grandes confédérations syndicales (la GSEE et l'ADEDY) ont maintenu un "cordon sanitaire" autour de leurs troupes, allant même jusqu'à annuler leurs manifestations les plus traditionnelles (contre le budget de l'Etat,...) pour éviter tout contact.

Au total, et contrairement à l'image qui en a été donnée en France, la violente rébellion de décembre n'a pas été un mouvement limité à la jeunesse scolaire ou étudiante mais un mouvement sensiblement plus large qui a trouvé une audience populaire et a compris une frange prolétarienne. Cependant, l'absence de participation active de la population, pourtant grandement en accord avec les révoltés, et plus encore la carence totale de travailleurs industriels dans le mouvement, constituent une limite essentielle pour qui se situe dans une perspective révolutionnaire. Les éléments explicatifs sont nombreux (jeu des institutions étatiques dont les médias,...), mais deux leviers sont accessibles sur le plan militant.

Le premier levier est une simple décision à prendre. En Grèce comme en France, les syndicats institutionnels sont les chiens de garde du capital. S'ils mènent au quotidien ça et là de menues escarmouches, c'est pour conserver des troupes. Mais il y a longtemps que leur rôle essentiel, est d'accompagner le capitalisme dans ses évolutions (autrement dit, faire avaler au bon peuple, toutes les pilules les unes après les autres). D'ailleurs, le comportement de la GSEE et l'ADEDY n'étonnera pas ceux qui ont connu Mai 68 (ou d'autres expériences du même ordre*3). Ces deux confédérations ont appliqué la stratégie de la CGT en 68 : mettre des cloisons étanches dans la classe ouvrière pour déminer le terrain social. En Grèce comme partout, chaque fois que la situation risque de basculer, les confédérations institutionnelles constituent un des plus fermes piliers du pouvoir. Le constat est connu ; il ne saurait suffire. Car, au moins en France (il semble en être différemment en Grèce), la majorité des anarchistes est syndiquée à la CGT, à la CFDT, à FO, à l'UNSA, à la FSU... ou dans des syndicats prétendument révolutionnaires qui collaborent régulièrement avec toutes les centrales précédemment citées (en signant des appels, des tracts ou des affiches en commun, en menant des actions communes...). Ce faisant, ils ne font qu'une chose : contribuer à donner à ces centrales une "image de marque" acceptable... ce qui leur permet de conserver les moyens d'agir contre le peuple chaque fois que c'est nécessaire au capital. Il ne faut pas avoir fait Polytechnique pour comprendre que renforcer un ennemi, c'est se tirer une balle dans le pied. Une politique de

rupture totale et définitive s'impose. C'est simple et cela ne coûte rien. C'est une question d'intelligence de la lutte. Et de volonté.

Le deuxième point est illustré par les tergiversations des occupants du bâtiment de la GSEE : certains voulaient "aller distribuer des tracts aux portes des usines", d'autres étaient résolument contre. Dans le fond, la question était celle de la jonction avec les ouvriers industriels. Et c'est une vraie question. Sur ce plan, on peut affirmer que, s'il est nécessaire de rompre tout lien avec les centrales de collaboration de classe, ce n'est pas non plus suffisant. Cela reviendrait à laisser tout ce secteur enfermé comme dans une citadelle dont les réformistes détiendraient à tout jamais la clef. Tout groupement anarchiste devrait au moins débattre de l'intérêt de faire tomber les murs de cette citadelle et, si la réponse est positive, chercher à s'en donner les moyens : travail d'explication, de sensibilisation mais aussi d'appui pratique à des luttes (y compris des mini-luttes) hors cadre institutionnel... un travail militant qu'il faut alimenter au quotidien, et dont certaines évolutions en Grèce ne nous semblent pas fondamentalement éloignées, même, si, comme le soulignent les compagnons grecs ci-dessous, la portée en reste encore aléatoire :

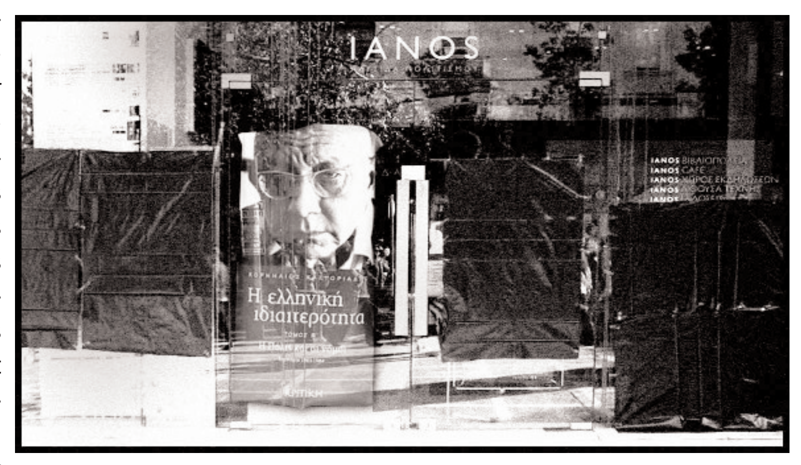
QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS ACTUELLES ?

Graduellement, la violence des premiers jours est devenue plus créative, comme si elle avait été le préalable nécessaire à des actions plus imaginatives et plus organisées qui ont pris principalement la forme d'occupations : de multiples lieux d'éducation bien entendu, mais aussi hôtels de ville (faubourg Dimitrios à Athènes, Salonique, faubourg ouvrier de Sykies), bureau d'information du ministère de l'intérieur (Chalandri, autre faubourg athénien), bibliothèque (Anno Poli, quartier de Thessalonique)... Ces dernières occupations, sur l'initiative de groupes anarchistes locaux se sont faites parfois avec la participation des employés concernés (par exemple, à Dimitrios, les "cols bleus" de la mairie). Elles ont constitué autant de lieux où s'organisaient les assemblées populaires et les manifestations, avec une nouvelle caractéristique commune : la tentative d'ouvrir la rébellion vers le quartier, parfois même celle de faire fonctionner certains services municipaux sans la médiation des autorités. Ces assemblées étaient comprises comme des "assemblées de lutte de quartier" ou des "assemblées du peuple", comme elles s'appelaient d'ailleurs elles-mêmes. Au début, les assemblées ont semblé plutôt innovatrices et animées. Il n'y avait pas une procédure formelle quant aux processus de prise de décision, ni de règle de majorité et les initiatives étaient encouragées. Après un temps de fonctionnement cependant, et plus particulièrement quand la révolte s'est apaisée, des tendances distinctes sont apparues dans ces espaces "d'ouverture sociale" : les uns voulaient organiser une communauté de lutte en élargissant les questions de la révolte, les autres préféraient un type d'activité plus orienté vers le traitement des questions locales. Fin janvier, les occupations des bâtiments - qu'ils soient publics, syndicaux ou municipaux - se sont arrêtées et il n'est pas clair si un nouveau mouvement va émerger de cette pratique intéressante malgré sa courte durée.

QUEL EST LE CONTENU DU MOUVEMENT ?

A en juger par les slogans et les attaques contre la police, c'est massivement un sentiment anti-policier qui aurait dominé la rébellion. Le policier représente le pouvoir et particulièrement la brutalité et l'arrogance de celui-ci. Néanmoins, d'autres symboles du pouvoir d'imposer l'exploitation, comme les grands magasins, les banques, des bâtiments de l'Etat... ont été attaqués, incendiés ou occupés. Ainsi, au-delà du sentiment anti-policier dominant et très répandu, nous pouvons parler d'un fort sentiment anti-Etat et anti-capitaliste. Au cours des premiers jours de la révolte, chacun pouvait presque palper tous ces sentiments dans l'air. De nombreux textes, articles, tracts, écrits à la fois par les insurgés, les sympathisants et les commentateurs ont mis en relief qu'il y avait effectivement quelque chose de plus profond que l'irritation anti-policière. Cette "chose plus profonde" dont tout le monde discutait, c'était la nécessité de surmonter l'isolement individuel à partir de la vie réelle et collective. Tout cela a donné une insurrection spontanée et incontrôlable, d'où l'absence des propositions politiques habituelles ainsi que le rejet explicite des organisations politiques. Les gauchistes ont amené des revendications pratiques ("démission du gouvernement", "abrogation de la loi anti-terroriste", "désarmement des policiers"...) mais, pour les gens dans la rue, l'essentiel n'était pas là.

Le fait qu'au fond il n'y ait pas eu dans ce mouvement de revendication (au sens mesquin qu'a ce terme



Une librairie d'Athènes. Toutes les vitrines qui présentaient des ouvrages commerciaux sont cassées et bâchées de noir. Celle qui présentait les oeuvres de Castoriadis est intacte.

habituellement), pour paradoxal que cela puisse paraître, nous semble essentiel et prometteur. En effet, une contestation qui se serait enfermée dans des revendications raisonnables (comme celles avancées par les gauchistes) aurait de fortes probabilités de se couper elle-même l'herbe sous les pieds. Que coûte en effet à un gouvernement, l'abrogation de telle ou telle loi ? Il sait pertinemment qu'il republiera la même une fois qu'il aura calmé les manifestants en la retirant (de ce point de vue, en France, les retraits successifs depuis trente ans de lois concernant l'université suivis de promulgations de lois qui font la même chose en pire est un exemple cuisant, de même le retrait d'Edwige et son remplacement par un texte identique[*4].

Cette chose "plus profonde" que soulignent les compagnons grecs, si elle est nourrie par de la réflexion, du débat, des apports (historiques, théoriques...) peut déboucher sur la seule revendication qui vaille : changer radicalement la vie !

Des militants de Grèce et de France

-1._ Voir dans notre précédent numéro pages 10, 11 et 12. -2._ Travailleuse immigrée du nettoyage, en contact les occupants du siège de la GSEE, Constantina Kuneva a été brûlée à l'acide sulfurique par des hommes de main du patronat. _3.- Voir sur le jeu des syndicats lors de la "transition" espagnole l'article sur Luis-Andres Edo _4.- Voir sur ce point l'article qui précéde.

En France il emprisonne, en Russie il assassine : Pouvoir terroriste, Pouvoir assassin !

Le 19 janvier dernier, Stas Markelov et Anastasia Babourova ont été abattus d'une balle dans la tête à Moscou, en pleine journée et en plein centre ville par un assassin cagoulé. Leur crime : pour le premier, être un avocat pour qui les mots de justice et de liberté avaient encore un sens. La seconde être une militante pour qui la solidarité était, avant tout, une pratique. C'est en essayant de rattraper le tueur qui venait juste d'abattre froidement Stas qu'elle s'est faite à son tour descendre.

Stas l'avocat était de tous les combats : contre le coup d'Etat de Eltsine en 93, pour la réhabilitation de la maison natale de Bakounine, au côté des irradiés de Tchernobyl en Biélorussie, avec les antifascistes contre les néonazis, avec les victimes des massacres de l'armée et des officiers en Tchétchénie, contre les policiers ratonneurs de Moscou, avec les syndicalistes radicaux contre les bureaucrates et les maffieux patronaux. Son terrain de lutte c'était le tribunal, mais jamais dans la compromission : toujours du côté des victimes, et jamais dans l'alliance avec les bourreaux ni l'Etat. Anastasia, Skat pour ses amis, était quant à elle une jeune journaliste engagée, qui participait à toutes les campagnes contre la répression. A ce titre, elle avait pris part aux actions en soutien à Ivan et Bruno à Moscou l'an passé et participait au Comité Moscovite de soutien aux inculpés de Tarnac, c'est elle qui avait pris les photos publiées sur le blog du comité.

Si Stas se disait lui-même "social démocrate radical", Anastasia était une anarchiste convaincue. Une même lutte les réunissait : celle contre le Pouvoir Assassin, qui déshumanise et qui veut gouverner par la peur poussée jusqu'à son paroxysme, la terreur. Tous deux semblaient avoir fait leur la devise d'un autre infatigable combattant de la Liberté, l'anarchosyndicaliste Buenaventura Durruti, qui disait, face à la menace fasciste qui se profilait dans les années 30 : "C'est seulement en se libérant de la peur que la société pourra s'édifier dans la liberté".

Tous deux n'ignoraient rien des dangers qui les menaçaient, mais ils avaient décidé de faire face et de les affronter, chacun avec ses moyens, mais toujours sans concession à leurs principes. C'est ce même combat, pour la justice et la liberté, pour la solidarité et la fraternité, que l'Etat français cherche aujourd'hui à intimider, en emprisonnant les jeunes de Tarnac, Rouen et ailleurs, car eux aussi ont commis le crime de penser contre le Pouvoir, et de le dire.

De Moscou à Tarnac, de Reyjavik à Gaza, de Athènes à Clichy, c'est le même sentiment de révolte contre la barbarie qui nous anime. Nos solidarités seront plus fortes que leurs manœuvres. Ni les gêoles ni les balles du Pouvoir ne briseront ce mouvement populaire qui s'annonce.

Stas, Anastasia, présents ! Liberté pour Julien, Isa, Juan, Damien … et tous les prisonniers ! Vive la liberté, vive l'anarchie !

CNT-AIT Syndicat interco Paris Nord,
KRAS-AIT (Russie)
et des anarchistes et antifascistes de Moscou

ETAT & SOCIETE

"La division majeure de la société, celle qui fonde toutes les autres, y compris sans doute la division du travail, c'est la nouvelle disposition verticale entre la base et le sommet, c'est la grande coupure politique entre détenteurs de la force, qu'elle soit guerrière ou religieuse, et assujettis à cette force, la relation politique de pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation…l'émergence de l'état détermine l'apparition des classes."

Pierre Clastres, *La société contre l'Etat*, 1974

Quand changer de société et imaginer pour l'humanité d'autres futurs s'impose comme la seule issue véritable ; alors, sortir du cadre étroit d'une pensée formatée par un ethnocentrisme réducteur, regarder "ailleurs", dans le temps et dans l'espace, réfléchir sur d'autres fonctionnements sociétaux devient une nécessité. Non pas pour rechercher des "modèles" à suivre, mais pour libérer sa pensée de schémas qui, bien qu'affirmés comme tels, n'ont rien de "naturel" ni "d'obligatoire". Des schémas qui enferment la réflexion et la créativité dans des limites tautologiques, qui portent à reproduire toujours les mêmes chaînes. Le travail de recherche remarquable mené par Pierre Clastres sur les sociétés sans Etat (et même, contre l'Etat) fait exploser quelques unes des idées reçues les plus fréquentes et les plus fortes sur le fonctionnement des sociétés humaines. Nous en présentons ici un résumé rédigé par un militant de la CNT-AIT.

Ethnologue, Pierres Clatres a étudié plusieurs sociétés d'Amérique du Sud : les Guayaki de la forêt amazonienne, les Guarani, les Chulupi et les Yanomani. Certains étaient des chasseurs-cueilleurs nomades d'autres des horticulteurs sédentaires.

Deux formes de pouvoir

Pour Clastres, ce qui fonde une société ce sont les relations de pouvoir (son être politique), et ce qui distingue les sociétés entre elles, ce sont les modalités de gestion de ce pouvoir.

Deux grandes formes peuvent alors être distinguées. Les sociétés primitives qui parviennent à maintenir le pouvoir dans le corps homogène de la société et réussissent par là-même à désactiver sa capacité destructrice, et les "sociétés à Etat" qui ont laissé le pouvoir s'autonomiser, leur échapper et qui n'ont plus d'autres moyen pour préserver la cohérence sociale que d'user de coercition, de contrainte. Les différences entre sociétés s'établissent par conséquent dans la façon qu'elles ont d'aborder ce problème du pouvoir, qui, lui, est la racine de la société. L'observateur part donc d'un constat universel – la vie en société et les relations de pouvoir sont le propre de l'homme – et explique ensuite les variations culturelles par un choix qui n'est plus de l'ordre de l'universel mais au contraire crée des distinctions profondes entre les sociétés. L'étude des sociétés amène à exercer une regard critique sur les rapports de pouvoir qui animent la nôtre et sur les préjugés idéologiques qui l'imprègnent.

Une société d'abondance

Comment donc était organisé cet anarchisme primitif, qui, au passage, représente plus de 90% de l'histoire de l'humanité ? On a tendance à considérer que ces sauvages vivaient en hordes misérables, dans des situations permanentes de guerre entre eux et envers une nature peu généreuse. En bref, l'affirmation la plus courante, c'est que "L'économie primitive est une économie de subsistance, une économie de misère malgré un travail harassant". C'est pourtant là la première idée qu'il faut abandonner, car les données chiffrées prouvent que les membres de ces sociétés ne consacrent qu'au maximum cinq heures par jour à un approvisionnement effectué sans fatigue. Ceci inverse notre vision économique stéréotypée. Ce ne sont pas des sociétés de misère mais, au contraire, des sociétés d'abondance. Evidemment, au vu des valeurs de notre propre société, il est extrêmement difficile d'imaginer une humanité dont la préoccupation principale ne soit pas d'atteindre à une rentabilité économique maximale permettant de générer un surplus d'abord, une accumulation ensuite. Mais, contrairement aux apparences, il n'y a pas de paradoxe à placer nos sociétés génératrices de surplus colossaux dans la sphère de la rareté et les sociétés dites primitives dans celle de l'abondance. Cette abondance économique ne tient pas, comme notre culture nous inciterait à le penser, dans une quantité importante de biens, mais dans une quantité réduite de besoins faciles à assouvir. L'abondance de ces sociétés est très réelle dans la mesure où elle n'est pas fondée, comme c'est le cas dans un système capitaliste, sur un débordement quantitatif immédiatement doublé d'une rareté endémique et ubiquiste.

L'abondance est ici l'assouvissement des besoins de tous à moindre frais ; dit trivialement : contrairement à nos sociétés, celles-là ne connaissaient ni les morts de faim ni l'asservissement laborieux. Ainsi, ces peuples peuvent-ils jouir d'une abondance matérielle sans égale – avec un niveau de vie que nous jugerions très modeste mais qu'elles jugent suffisant, d'autant que abondance n'est pas que matérielle, c'est également une richesse de temps (ce qui manque le plus à un Occidental moyen !), de culture, d'échanges sociaux, de loisir et de plaisir.

Ainsi donc, les "sauvages" ne

sont pas des incapables, leur économie fonctionne très bien et leur laisserait suffisamment de temps pour produire davantage s'ils le voulaient. S'ils ne constituent pas de stocks, c'est parce qu'ils ne le veulent pas et non parce qu'ils ne le peuvent pas. Ils ne voient pas l'intérêt de récolter plus qu'ils ne peuvent consommer immédiatement.

Des sociétés sans marchands

Produire pour consommer signifie également que le commerce est absent. Il y a donc également une absence de rapport marchand, quelque chose que nous pourrions nommer comme une tendance fondamentale à l'autarcie. Clastres interprète l'idéal autarcique comme un refus de la dépendance. Cette dépendance est induite économiquement par le commerce. Il apparaît alors que la structure même de ces sociétés ne permet pas le développement d'échanges commerciaux et qu'elle est, au contraire, entièrement tournée vers une économie de consommation. *"Les Sauvages produisent pour vivre, ils ne vivent pas pour produire* : *le mode de production domestique recèle un principe anti-surplus ; adapté à la production de biens de subsistance, il a tendance à s'immobiliser lorsqu'il atteint ce point"*. S'il y a production de surplus, ce dernier n'existe qu'en vue de l'échange. Le surplus est entièrement dépensé dans un échange ne dégageant pas de profits. Il est produit en vue de l'échange et non en vue d'un profit découlant d'un échange. Il est consommé, voué à disparaître sans rien créer. C'est en ce sens que le mode de production domestique englobe aussi bien les agriculteurs que les chasseurs-cueilleurs et que cette organisation est structurellement "anti-économique" dans la mesure où elle est *"foncièrement hostile à la formation de surplus"*.

Pour Clastres, la richesse ne sert pas de critère de différenciation entre les deux types de sociétés qu'il isole (sociétés primitives sans Etat et sociétés "civilisées" étatiques). Elle n'est pas totalement absente des sociétés primitives. Elle est le propre des chefs, ce qui ressemble, à première vue, à nos sociétés.

Des chefs

Mais, pour accéder au rang de chef il faut deux qualités, celle de savoir parler et celle d'être généreux, de pourvoir son peuple d'une abondance de biens de consommation. Le chef ne peut le faire qu'en étant riche de ces biens. Cette richesse est le moyen par lequel il accède au prestige. Son peuple profite de sa richesse et admire sa munificence. La richesse n'a donc qu'une fonction de prestige, et, en tant que telle, elle est purement ostentatoire. La seule utilité de la richesse se résume à une ostentation qui signifie précisément la dilapidation de celle-ci au profit d'une valeur non-économique : le prestige. Dans une société agricole, le chef cultive frénétiquement son jardin, dans une société de chasseurs-cueilleurs il doit *"être un habitué des terrains de chasse et des bosquets d'arbres à fruits sauvages, savoir pour chacun d'eux la période la plus favorable"* et y mener le reste du groupe qui le répudierait en cas de pénurie. Le chef "redistributeur" n'a qu'un avantage matériel : celui d'avoir plusieurs épouses. Ces épouses sont économiquement essentielles puisqu'elles sont la main d'œuvre qui permet de produire plus que les autres unités domestiques. La production de surplus est un privilège du chef mais, d'une part, il n'en profite pas personnellement et, d'autre part, ce surplus ne lui permet pas d'exploiter d'autres membres de sa tribu (à l'exception des épouses toutefois)..

Dans les sociétés à "big man" (en Mélanésie c'est ainsi que les ethnologues nomment les chefs), les riches travaillent pour nourrir les pauvres, qui par définition n'ont pas de biens, et qui, ne travaillant pas, profitent du travail des riches. La richesse provient d'un travail sans exploitation de main d'œuvre. Le chef ne peut forcer personne à l'aider. Les big man n'ont pas de pouvoir, ils n'ont que du prestige et c'est bien là le but de leur ambition.

Le big man occupe une place particulière qui le distingue du reste de la société mais il ne commande à personne ; il est respecté et loué pour un travail que la communauté dilapide. La société ne laisse pas le chef prendre le pouvoir, elle ne fait que le flatter. Le pouvoir est certes le pouvoir de commander, mais il est aussi le pouvoir *de ne pas* être commandé. Et c'est cette deuxième option que les sociétés étudiées par Clastres semblent avoir choisie. Le prestige du chef s'articule au pouvoir d'un peuple s'exprimant par le fait qu'il ne se laisse pas commander.

L'émergence de l'Etat

Clastres pense l'émergence de l'Etat comme une rupture. Une société sans Etat ne peut en aucun cas donner naissance à une société étatique parce qu'elles sont structurellement différentes. Cette dichotomie tient à l'inversion de la relation de dette, qui, aux yeux de Clastres, est la relation par laquelle s'établit celle du pouvoir. Dans une société primitive, le chef contracte une dette par le prestige qui lui est accordé. Il est alors obligé de rembourser cette dette. Il le fait en biens de consommation. Si le chef veut préserver son prestige, il est obligé de fournir les biens. Ainsi, l'ostentation, donne le premier rang au chef mais, en définitive, c'est la société qui conserve le pouvoir de l'y maintenir. Le chef est soumis à un "éternel endettement" qui le maintient sous le pouvoir de la société. Dans un monde où la richesse n'est que prestige, le rapport de dette (qui est la matérialisation du rapport de pouvoir) s'établit dans une réciprocité où l'économique est soumis au politique. C'est-à-dire que ce qui pourrait apparaître comme une dette économique du peuple à l'égard du chef n'en est pas une. Elle est au contraire le remboursement de la dette que le chef contracte auprès du peuple par son appétit de prestige. Nous avons donc une relation dans laquelle le chef contracte

une dette sociale par rapport au peuple, dette qu'il remboursera par un moyen économique. Ce type de société exclue à l'évidence tout rapport de dépendance. D'une société contre l'économie (puisqu'elle est sans surplus) on passe donc à une société contre l'Etat. *"En piégeant le chef dans son désir, la tribu s'assure contre le risque mortel de voir le pouvoir politique se séparer d'elle pour se retourner contre elle : la société primitive est la société contre l'Etat".*

D'après Clastres, dans les royautés polynésiennes aussi bien que dans n'importe quelle société où la hiérarchie sociale concentre le pouvoir aux mains de l'élite, c'est l'inverse qui se passe. C'est le peuple qui est en relation de dette par rapport à l'élite. Il doit verser un tribut contre une protection, qu'elle soit d'ordre religieuse ou guerrière. Cette inversion du rapport de dette génère une concentration de la richesse et du pouvoir qui, dans les sociétés primitives, étaient chacun à un bout du spectre social. Dans les sociétés primitives, le peuple détenait le pouvoir et le chef la richesse, dans les sociétés étatiques la richesse et le pouvoir sont tous les deux aux mains des chefs.



La division en classes précède la formation de l'Etat

La division en classes précède donc la formation de l'Etat puisqu'elle lui sert d'assise. Or, le propre des sociétés primitives est d'empêcher absolument la formation des classes qui permettrait la captation du pouvoir par laquelle naîtrait l'Etat. Une société de classe ne peut être issue d'une société sans classe dans la mesure où toute l'organisation des sociétés sans classe a pour but d'empêcher ce phénomène. *"L'histoire des peuples qui ont une histoire est, dit-on, l'histoire de la lutte des classes. L'histoire des peuples sans histoire, c'est, dira-t-on avec autant de vérité au moins, l'histoire de leur lutte contre l'Etat".*

Comment s'organise cette lutte ? Dans nos sociétés, le pouvoir appartient à une classe politique qui domine le reste de la population, soit par des mécanismes de contrôle et de manipulation plus ou moins subtils ("démocraties") soit par la force brutale (dictatures). Dans tous les cas, l'Etat est là pour imposer la soumission au reste de la société. C'est précisément à cela que sert le monopole de la violence dont il a le privilège. Par contre, dans les sociétés qui refusent d'être dirigées par une classe politique spécialisée et détentrice de la violence, les décisions ne peuvent se prendre qu'à l'unanimité. Aucun organe n'est là pour gérer par la force les conflits que pourraient faire naître des désaccords. Il faut alors que l'ensemble du groupe arrive à une solution commune. Cette démocratie directe nécessite une capacité de négociation par laquelle le rapport de soumission est nié. Si tous le monde arrive à la satisfaction, le groupe continue son existence sans qu'une de ces parties ne soit soumise à l'autre. Si l'accord est impossible, une partie du groupe se sépare de l'autre. Cette scission évite de même toute soumission Dans une société sans Etat le chef n'a pas le monopole de la violence. Son pouvoir est, par conséquent, non coercitif. Il ne possède qu'un pouvoir de convaincre. La conviction apportant l'accord, il n'y a pas de mécanisme de soumission. Cette absence de soumission est plus visible encore dans les cas où une partie du groupe décide de scissionner. Cette prise d'autonomie n'entraîne aucune sanction. Par contre, dans une société dirigée par un Etat, la possession du monopole de la violence donne un caractère coercitif au pouvoir. L'Etat à le pouvoir d'imposer, donc de soumettre. *"Le refus de l'Etat, (…) c'est tout simplement le refus de la soumission".*

L'Etat contre la société

L'Etat en kidnappant l'unité de la société et en garantissant son contrôle par la division qu'il y induit *"refuse par essence la société primitive (…) La division sociale* [entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent], *l'émergence de l'Etat, sont la mort de la société primitive".* Il y a donc contradiction entre sociétés primitives et Etat. Clastres interprète cette opposition franche comme un refus conscient en vue de conserver la liberté.

Il semblerait que la tentative de réhabilitation des sociétés non capitalistes ait attendu leur mort... et qu'on ne découvre leur essence que depuis quelques années. Clastres eut la remarquable intelligence de montrer que l'absence d'Etat signifiait une liberté qui nous fait à présent défaut : les sociétés sans Etat sont des sociétés d'hommes libres tandis que nos sociétés étatiques sont celles d'hommes sans liberté. Ainsi s'inverse le rapport traditionnel de ces sociétés aux nôtres. Sur le plan de la liberté, de l'humanité comme du respect de la nature, ce ne sont plus elles qui sont en situation de carence par rapport à nous mais bien l'inverse.

L.

Pour en savoir plus sur Clastres : http://anarsonore.free.fr/spip.php?mot55

L'instruction, c'est comme la liberté : elle ne se donne pas, elle se prend

Je viens de lire "Le maître ignorant", un ouvrage de Jacques Rancière qui aborde un cas aussi étonnant que méconnu (du moins de moi !) dans l'histoire de la pédagogie. Cela se passe en 1818 à Louvain, ville universitaire toute proche de Bruxelles qui, avec tout le reste de la Belgique faisait alors partie du royaume de Hollande. Un certain Joseph Jacotot, républicain français s'y trouve, parce que la funeste famille des Bourbons ayant fait son retour en France, il a dû se réfugier hors du pays.

Nommé professeur dans cette université, il se trouve face à des étudiants auxquels il doit apprendre le français mais qui ne parlent que le néerlandais, ce qui complique notoirement sa tâche, car lui-même ne connaît pas un traître mot de cette langue. Ne sachant trop que faire mais ayant appris qu'une édition bilingue (hollandais-français) du Télémaque de Fénelon venait de paraître, il fait passer à ses élèves, par le biais d'un interprète, la consigne suivante : apprenez par cœur tout le début en français, en comparant à la traduction pour comprendre le sens des mots, ensuite continuez la même lecture comparative jusqu'à la fin (mais sans mémoriser totalement). Puis, il leur donne rendez-vous quelques mois plus tard, en les engageant à travailler opiniâtrement et consciencieusement. Ce laps de temps écoulé, il examine le niveau des étudiants qui se présentent de nouveau à son cours. Or, à son grand étonnement, le résultat est de qualité. Les étudiants ont un bon niveau en français écrit. Ce qu'il y a de plus renversant, c'est que Jacotot n'a pu leur donner encore aucune explication, puisqu'il ne connaissait pas le néerlandais. C'est comme s'il avait été muet ou absent, ou tout simplement ignorant de ce qu'il devait apprendre aux étudiants. Il avait été un "maître ignorant".

Sur cette base, Jacotot bâtit une "méthode", qui n'en est d'ailleurs pas une : c'est la reproduction de son expérience. Dans l'interprétation de son premier résultat, il ne faut certes pas oublier que les étudiants qui apprirent ainsi la langue française avaient déjà derrière eux une solide formation intellectuelle, qu'ils étaient très motivés et enfin que l'environnement les encourageait (contrairement à ce qui se passe habituellement). Ces réserves faites, cette expérience et les suivantes menées par Jacotot auprès de publics bien différents, montrent que l'être humain peut apprendre en brisant le schéma pédagogique actuellement hégémonique (celui qui passe par "l'explication de l'explication") grâce à une confrontation directe de son intelligence avec une "base", avec des "points de comparaison" (ici, une bonne traduction), et que cet apprentissage peut-être remarquablement efficace. D'ailleurs, Jacotot ne faisait que retrouver ainsi un constat permanent dont la portée est habituellement négligée : ce que chaque enfant apprend le mieux, c'est sa langue maternelle. Or, si cet apprentissage se fait bien par la confrontation permanente avec des "points de comparaison" (le langage des adultes), il se passe, au moins dans les premières années, de toute "explication"grammaticale, étymologique ou autre.

La pédagogie de l'abrutissement explicateur

Pourtant, l'affirmation que "nul ne connaît vraiment que ce qu'il a compris" est un truisme pédagogique duquel il découle en pratique que, pour qu'un sujet comprenne, il faut lui "expliquer" les choses. Notre système scolaire tout entier repose sur cette fausse évidence. Or, pour Rancière, dont nous résumons très schématiquement l'argumentaire, cette logique n'est pas sans obscurité : pourquoi faudrait-il "généralement une explication orale pour expliquer l'explication écrite ?", pourquoi faudrait-il systématiquement l'intervention de "cette intelligence médiatrice du maître qui relie l'intelligence imprimée dans les mots écrits à celle de l'apprenti." ? L'apprentissage de la langue maternelle, les multiples expériences menées par Jacotot montrent que cela n'a rien d'obligatoire, qu'il est tout à fait possible de libérer "les deux facultés en jeu dans l'acte d'apprendre : l'intelligence et la volonté". Ainsi, dans la méthode Jacotot, si rapport de domination il y a, il est dans la volonté ("Vous apprendrez …"), mais tout repose sur "un rapport entièrement libre de l'intelligence de l'élève à celle du livre", ce qui permet de "désintriquer les catégories mêlées de l'acte pédagogique et de définir exactement l'abrutissement explicateur. Il y a abrutissement, écrit Jacques Rancière, là où une intelligence est subordonnée à une autre intelligence (…)". Car, "Dans l'acte d'enseigner et d'apprendre il y a deux volontés et deux intelligences [celles du maître et celle de l'élève]. On appellera abrutissement leur coïncidence (…) On appellera émancipation la différence connue et maintenue des deux rapports, l'acte d'une intelligence qui n'obéit qu'à elle-même, lors même que la volonté obéit à une autre volonté."

Jacotot, homme de la Révolution française (il assura, sous la Convention, la direction de l'Ecole Polytechnique), n'était pas libertaire. Jacques Rancière, marxiste de la mouvance d'Althusser, pas plus. Il y aurait donc pour nous beaucoup à discuter autour de certaines notions avancées dans cet ouvrage comme celle de l'obéissance à une autre volonté que la sienne. Cependant, cet apport réflexif sur l'abrutissement fondamental qu'est la soumission d'une intelligence à une autre - et tout notre système scolaire cultive soigneusement cet abrutissement - mérite certainement d'être largement divulgué.

David

"Le Maître ignorant, cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle", 10/18, édition 2008, de Jacques Rancière, Professeur émérite de philosophie de l'université de Paris VIII.

LUIS-ANDRES EDO

Ce 15 février 2009 décédait Luis Andres Edo. Né en 1925 dans une caserne d'Aragon (son père était… garde civil), Edo a vécu intensément un idéal révolutionnaire clairement anarchiste. Déserteur, emprisonné au château de Figueras, exilé, militant clandestin sous la dictature de Franco, de nouveau emprisonné, il a exercé à plusieurs reprises des responsabilités notables à la CNT… ce qui ne l'a jamais empêché de développer des positions parfois hétérodoxes. Ceux d'entre nous qui l'ont connu à un moment ou à un autre de sa vie, même s'ils ont souvent été en désaccord politique ou organisationnel, ont toujours apprécié la vigueur de ses convictions et la valeur de son militantisme. En saluant sa mémoire, nous publions ci-dessous deux extraits d'une de ses dernières interviews l'un pour rappeler comment l'Etat peut s'y prendre pour casser une organisation révolutionnaire, l'autre sur des questions de fonctionnement qui se posent à tout militantisme anarchosyndicaliste.

STRATÉGIE D'ETAT CONTRE LA CNT

(La mort de Franco a été suivie d'une très forte résurgence de la CNT dans toute l'Espagne mais aussi par la volonté du patronat d'assurer une transition "sans casse" pour lui entre la dictature mourante et la nouvelle "démocratie". Cette soumission des intérêts de la population à ceux du capital a été scellée par le "Pacte de La Moncloa" qu'ont signé toutes les "forces de gauche"). Laissons sur ce point la parole à Luis-Andres Edo :

"La CNT a manifesté, du début à la fin, son opposition farouche au "Pacte de la Moncloa". Alors qu'au niveau national les deux principales centrales syndicales (UGT socialiste et CCOO Commissions ouvrières, communistes) étaient dans la compromission du pacte, en Catalogne la CNT avait réussi à réaliser l'unité du mouvement ouvrier contre ce même pacte. La protestation y prit une forme massive : fin octobre 1977, 400 000 travailleurs manifestaient dans les rues de Barcelone contre le pacte de La Moncloa. La peur de voir ce front du refus à toute l'Espagne et les perspectives révolutionnaires qu'il ouvrait s'empara du pouvoir qui prit, à son plus haut niveau, la décision de casser la CNT. Le premier acte consista à isoler la CNT. Les directions nationales de l'UGT et de CCOO firent pression sur leurs structures régionales pour qu'elles rentrent dans le rang, ce qu'elles obtinrent. La CNT se trouva seule. Elle restait cependant sur une trajectoire ascendante, qui de la grève de Roca à celle des pompistes passait par des meeting monstres à San Sebastian de los Reyes (Madrid), Valence ou Barcelone et aux foules des journées libertaires du parc Güell. Cette trajectoire fut cassée d'un coup par l'incendie de la Scala. L'affaire de la Scala est le point de départ de l'application d'une ligne répressive politico-policière, pluridimensionnelle, minutieusement réfléchie dans les plus hautes sphères ; une manipulation étatique de haut vol.

Pour finir de casser tout élan révolutionnaire, cette attaque frontale contre la CNT fut accompagnée, dans tous les secteurs (politiques, syndicaux, chefs d'entreprises…) par la culture de la corruption. Cette corruption généralisée a facilité l'intégration de l'Espagne dans l'OTAN ou le Marché commun. Et, pour garantir la stabilité militaire, politique, syndicale et sociale de l'Etat, elle s'accompagna, par la décision prise au sommet du pouvoir de recourir au "meilleur gestionnaire" possible pour des temps troubles : le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). A cette époque, j'ai affirmé que c'était une erreur tant de la CNT que de la FAI de s'en tenir à une stratégie sur les lieux de travail alors que la situation politique à laquelle nous étions confrontés (transition et pacte) exigeait une réplique beaucoup plus large en lien avec tout le mouvement social."

DÉMOCRATIE OU DÉMO-ACRATIE ?

- Tu as écrit que la crise est consubstantielle à l'anarchosyndicalisme.

- Toute chose vivante est soumise aux changements, autrement dits, aux crises. Le mot crise ne doit pas nécessairement être compris dans un sens négatif, mais aussi comme

L'affaire de la Scala

Le 15 janvier 1978, alors que la CNT, seule, réunissait à Barcelone 15 000 manifestants contre le pacte de La Moncloa, des cocktails Molotov étaient lancés contre une salle de spectacles, la Scala. Quatre salariés, dont deux adhérents de la CNT, y moururent carbonisés. Aussitôt, une campagne médiatique aussi intense qu'ordurière se déclencha contre la CNT, accusée d'être assez folle pour brûler ses propres adhérents. La CNT n'avait pourtant rien à voir. Il est établi qu'un indicateur de police, Joaquin Gambin, était à la source de cet incendie criminel. Ce provocateur n'était pas un inconnu : la presse de la CNT ("Espoir") avait dénoncé les agissements de cet auxiliaire de police, et de quelques autres, avant même leur incendie criminel. Malgré cela, le retentissement émotionnel de cet attentat, sur lequel jouèrent lourdement tous les médias, fut tel que la dynamique d'opposition au pacte fut cassée net de même que le développement de la CNT. Par la suite, la stratégie de création volontaire d'une scission au sein de la CNT (qui donna l'actuelle CGT espagnole) participa de la même volonté du pouvoir de finir de casser les volontés révolutionnaires.

une proposition dynamique, qui permet de faire évoluer les situations. Par exemple, les positions hétérodoxes ont permis à la structure de la CNT de ne pas fonctionner exclusivement sur la base de la majorité (démocratie) mais aussi sur une base que l'on peut qualifier de démo-acratie (de acratie, anarchirsme), ce qui a permis à l'organisation de se sortir de situations limites. Toutes les structures vivent des crises successives et je pense que cela peut être sain. Mais il faut bien différentier ces crises de la création volontaire de conflits internes. Il s'agit alors de manipulations organisées dont l'objectif est de renforcer le pouvoir d'un clan qui, pour se maintenir, provoque la crise comme élément de déstabilisation. La peur et "l'insécurité" ainsi générées entraînent en réaction une demande d'ordre et de sécurité, et cela marche aussi bien pour les organisations militantes que pour les sociétés en général.

- *Qu'entends-tu par Démo-acratie ?*

- On oppose en général la "démocratie directe" à la "démocratie de représentation", qu'elle résulte d'élections ou qu'elle repose sur le principe de la délégation. En réalité, je crois bien plus qu'au-delà de tout ça, ce qui est important, c'est la pratique de l'assemblée. Pour moi, c'est l'apport le plus extraordinaire de la CNT, qui a su maintenir des assemblées impressionnantes de militants. Dans l'assemblée, chaque militant est représenté par lui-même, sa participation est ouverte. C'est pour cela qu'à la démocratie, c'est-à-dire l'autorité du peuple, j'oppose la démo-acratie, expression du peuple anti-autoritaire qui participe à ses propres décisions dans l'assemblée.

UN AUTRE REGARD

Parce qu'Albi est une ville propre, charmante, neuve, dynamique et fleurie, la guerre y fait rage (…) elle y est menée par les trompettes de la concertation et les étendards de la paix. Lorsque 27 policiers mobilisés encadrent 15 000 manifestants "massivement mobilisés" (soit un pour 550 manifestants seulement, alors que la France compte un policier pour 200 habitants en situation normale). Lorsque le maire de droite, ostentatoirement seul, dispense des poignées de main dans la manifestation comme les organisations syndicales distribuent leurs tracts. Lorsqu'un trajet de manifestation, entendu entre syndicats et préfecture de police, mais visiblement sous-traité à l'Office du tourisme, préfère les rues commerçantes et places aseptisées aux lycées, facs ou quartier populaire. Lorsqu'au final, TOUS (flics, élus, syndicats, tous, Medef compris -historiquement réunis pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat- journalistes, manifestants grévistes ou non) rentrent chez eux avec le même sentiment satisfait et routinier du travail bien fait… on comprend bien que c'est toute idée de conflit que le pouvoir s'emploie à neutraliser, qu'il fait la guerre à la guerre elle-même et s'attaque à son sens. Victorieux systématiquement tant que comme un 29 janvier à Albi tout conflit ne brille que par son absence, tant que, dans cette absence, dans cette pacification, l'on se mobilise et s'engage.

(Extrait d'un tract distribué à Albi par des compagnons après la manifestation du 29 janvier)

Raimunda Gomez, "Mundeta"



Photo : Mundeta lors du rassemblement du 19 juillet 2007 (Révolution espagnole), place Federica Montseny, Toulouse.

Née en 1924, dans la province de Barcelone, elle a 12 ans quand éclate la Révolution espagnole et la guerre. La famille vit alors à Alagon. Son père et sa sœur aînée, militants connus de la CNT, rejoignent le camp révolutionnaire. En représailles, sa mère est emprisonnée. Mundeta, seule, doit s'occuper de sa petite sœur âgée quatre ans. Restée après la "Retirada" en Espagne, elle passe clandestinement la frontière, à pied, en 1941 pour rejoindre sa famille à Vicdesos-Auzat (Ariège). Là, elle apporte sa contribution à la Résistance, milite aux Jeunesses Libertaires reconstituées en exil. Avec son compagnon, Jeronimo Marey, elle se fixe ensuite à Toulouse où elle sera inébranlablement présente aux manifestations de la CNT-AIT, aux activités de SIA (Solidarité Internationale Antifasciste) et de l'Ateneo. Toujours droite, toujours énergique, toujours solidaire, toujours prête à défendre l'idéal libertaire, elle s'est éteinte le 6 septembre 2008. Nous avons été nombreux à l'accompagner à sa dernière demeure. Un compagnon de la CNT-AIT de Toulouse y a pris la parole pour rappeler à tous qui elle fut et ce que fut cette génération de militants anarchosyndicalistes. Que sa fille, Placer, que toute sa famille trouve ici le témoignage de notre émotion et de notre amitié.

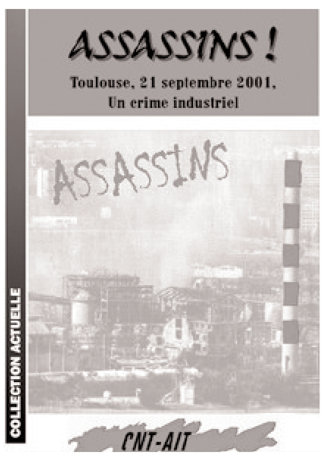
La Rédaction

Que faire ?

Le réseau fédéral de la CNT-AIT offre de nombreuses possibilités d'activités pour l'anarchosyndicalisme. De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins !

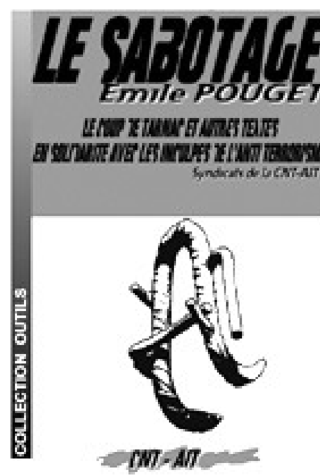
Lire et diffuser

● Au moment ou s'ouvre le procès de l'explosion de l'usine AZF La Grande Paroisse (Elf-Total-Fina), catastrophe technologique survenue à Toulouse le 21 septembre 2001, la CNT-AIT réédite un ensemble de textes, publiés à l'époque dans sa presse par des militants du lieu, en particulier sur les conséquences sociétales et la gestion de la crise, afin de "rafraîchir" les mémoires. 5 euros port compris. Chèques à l'ordre de la CNT-AIT (pour des diffusions, nous consulter).



● "Pstandzaaier - Grain de révolte". Le n° 3 (20 pages) du bulletin trans-frontalier et totalement bilingue de la CNT-AIT de Vlaandere, Henegouwen Rijsel, Lille, Hainaut-Flandres vient de sortir. On peut se le procurer auprès de :
cnt.ait.lille@no-log.org





● Le sabotage d'Emile Pouget. Nous avons réédité ce classique de l'anarchosyndicalisme, écrit voici un siècle, augmenté de textes en relation avec l'affaire de Tarnac, en soldarité avec les inculpés. On peut la commander pour 5 euros (chèques à l'ordre de CNT-AIT, 108 rue Damrémont, 75018 Paris). Les bénéfices seront reversés au Comité de coutien de Tarnac.

● Vient également de paraître le 1er numéro de 2009 de "Espoir", bulletin de 12 pages publié par la CNT-AIT de Paris.



● Le dynamique journal de la section portugaise de l'AIT est disponible sur les tables de presse de Toulouse pour les lecteurs de langue portugaise. On peut également se le procurer en le téléchargeant sur le site http://ait-sp.blogspot.com

Débattre, discuter

● **Mercredi 11 mars, 2 rue St Jean, 20 h 30, Toulouse : Quelles perspectives ?** Dans le contexte actuel de faillite du système et de développement des luttes, révoltes, colllectifs de base mais aussi alors que l'on voit se mettre en place les stratégies de canalisation politico-syndicales, la question des perspectives se pose à tout le mouvement social. A partir de quelques exemples concrets, la CNT-AIT développera le point de vue de l'anarchosyndicalisme.

● **Jeudi 16 avril, 20 h 30, 8 impasse Saint Aubin,** Toulouse, la CNT-AIT vous invite à la découverte de l'œuvre d'**Anton Panneckoek**, un des représentants du ce que l'on a dénommé "conseillisme". Marxiste, la pensée de Panneckoek dépasse toutefois le cadre étriqué qui est souvent l'apanage de ce courant. Il fut un des premiers à combattre l'autoritarisme du léninisme, fidèle en cela à sa conviction de la nécessaire action autonome du prolétariat. Son principal ouvrage, *"Les conseils ouvriers"* est un des premiers à définir de manière précise les formes et buts de ce mode d'organisation du prolétariat. Lors de la soirée, nous présenterons la pensée de Panneckoek, son originalité et ses apports, les critiques que l'on peut y faire puis nous débattrons des formes de la lutte des classes, de l'autonomie et des organisations.

Echanger, participer

● Prendre contact avec le syndicat le plus proche
● S'abonner , à ce journal, le diffuser autour de soi (cf p 2)
● S'abonner à la liste de diffusion internet :
http://liste.cnt-ait.info
Elle vous permet de rester au courant et en lisaion avec nous. C'est gratuit.

● Tchatcher sur le forum de la CNT-AIT de Caen http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/
● Ecouter et faire écouter de textes :
AnarSonore.free.fr
Enrichir cette bibliothèque sonore libertaire en enregistrant de nouveaux textes (classiques,...)

Passer nous voir

● A Montauban : les samedis : le matin (10h15 à 12h) au marché du jardin des plantes, l'après midi (16h à 18h) au local. Permanence également les mercredis de 18 à 20 h toujours au local : Passage de la Comédie (entrée par le 10, rue de la Comédie).

● Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St rémésy 31000. Perma-nences tous les samedi 17 h. Egalement aux puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers.

● Quercy-Rouergue, autres départements de Midi-Pyrénées : écrire au journal qui transmettra.

● Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000 Permanences le Samedi après-midi à partir de 15h.

● Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).

● Paris : CNT-AIT, 108 rue Damrémont 75018.
Tables de presses régulières dans les XIX et XVIIIème arrondissement.

● Lyon : CNT-AIT, c/o Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.

TRAFFIC D'ENFANTS AUX USA

Deux juges de Pennsylvanie ont envoyé des centaines d'enfants et d'adolescents en prison entre 2000 et 2007, non pas pour des prunes (même si ces enfants n'avaient rien fait) mais pour l'énorme somme de 2,6 millions de dollars. Ces pots-de-vin étaient versés par les deux entreprises gérant des prisons privées pour enfants de leur comté. Les juges, Mark Ciavarella et Michael Cohahan, c'est leur nom, ont tous deux plaidé coupables et reconnu avoir *"conclu un accord pour garantir la fourniture (!) de jeunes délinquants"* auprès d'une société privée d'exploitation de prisons, PA Child Care (Pittston, Pennsylvanie) et de sa société jumelle, Western PA Child Care.

En décembre 2002, les deux juges du comté de Luzerne en Pennsylvanie, faisant preuve d'un bel humanisme demandent et obtiennent la fermeture du centre de détention juvénile de leur comté, au motif qu'il était trop vétuste. Et là, les choses se mettent en place vite fait bien fait : deux prisons privées ouvrent. A partir de 2003, lorsqu'un jeune est condamné, il est envoyé "dans le privé". Et, chaque fois qu'un de ces défenseurs de la morale et de la société envoyait un jeune dans ces centres, l'entreprise gestionnaire de l'établissement recevait des fonds de la part du comté (pour couvrir les frais d'incarcération), plus ce qu'était obligé de payer la famille. Quant au juge, il n'était pas oublié et il recevait sa "ristourne". Autrement dit, plus le nombre d'enfants incarcérés était grand, plus les rentrées des entreprises et les pots-de-vin reversés aux juges augmentaient.



Pour assurer une bonne rentabilité, les deux juges n'y allaient pas de main morte : un chahut de cour d'école, trois mois de taule. Un chapardage de quatre euros, neuf mois ferme. Et le reste à l'avenant.

Au total, les deux juges ont déclaré "coupables" plus de 5.000 adolescents de 13 à 18 ans et envoyé en prison plus de 2000 d'entre eux. Un vrai traffic d'enfants qui a permis aux propriétaires de PA Child Care d'encaisser 58 millions de dollars. L'un des deux hommes qui leur remettaient les pots-de-vin, Robert Powell, est copropriétaire des deux centres en question. Les deux centres appartiennent aussi à un certain Greg Zappala, dont le frère, Stephen, est le président de la Cour (attorney) du comté voisin d'Allegheny... Que du beau linge. Bien que ce dernier, à l'instar des deux juges condamnés, envoie aussi des jeunes dans les prisons appartenant à son frère, il a jusqu'à présent démenti avoir le moindre "conflit d'intérêt". Est-on vraiment obligé de le croire ?

En reconnaissant leur culpabilité, les deux juges restent en liberté en échange d'une caution d'un million de dollars (moins de la moitié des pots-de-vin perçus). Pendant que ces salopards sont en liberté, les jeunes restent en prison, entre les mains des gestionnaires corrupteurs. C'est la justice rendue sur les terres du capitalisme : tu mets des enfants en taule sans autre raison que de toucher une prime illégale, mais tu fais partie des puissants, tu restes donc libre et tu auras droit à un "procès équitable" (éventuellement, "arrangé") ; tu as 13 ans, tu viens d'un milieu très modeste, alors tu restes en taule pour avoir dérobé un flacon de muscade à 4 dollars (9 mois de prison, par exemple).

Au delà des deux juges, comment ne pas souligner que, pour que cet écoeurant traffic d'enfant puisse s'épanouir à une telle échelle et pendant tant d'années, il faillait de solides complicités ? A qui fera-t-on croire que les procureurs, les flics, le personnel du tribunal, les personnels pénitentiaire bref, les centaines de personnes qui font tourner la machine juridico-policière du comté n'ont rien vu ? Comment, non plus, ne pas constater que *"Quand on construit des prisons, c'est pour les remplir"*, et encore plus cynique que, *"S'il n'y a pas de assez de "délinquants" : on les fabrique"*. Et comment ne pas penser à la situation française : d'une part les privatisations qui transforment les détenus en "marché", d'autre part la volonté de politiques, comme ceux de la commission Varinard, lourdement appuyée par l'ex-ministre des sceaux Rachida Dati, d'avoir le droit de jeter en prison des enfants de 12 ans. Comme le reconnaissent eux-mêmes les juges Mark Ciavarella et Michael Cohahan, "les jeunes étaient des cibles faciles". Et, les prendre dès 12 ans, ça facilite encore plus le "travail".